



**Finances - Economie - Emploi  
Formation et Chambres consulaires**

**OBJET : Tarifs des services intercommunaux – Année 2022**

**EXPOSE**

Les tarifs des services intercommunaux pour lesquels une augmentation d'environ 2 % est proposée sont joints en annexe.

Ils entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Par ailleurs, il vous est proposé de créer les tarifs suivants :

. Espace boutique de l'Office de tourisme intercommunal

En complément des articles déjà exposés au sein de l'espace boutique, il vous est proposé la mise en vente d'un article supplémentaire décrit ci-dessous.

Désignation	Prix de vente unitaire
Jeu de société : « le jeu de la Loire-Atlantique »	35.00 €

Le tarif de vente proposé pour ce jeu de société est identique au prix d'acquisition.

. Ludothèque

Dans l'objectif de renouveler les jeux de la Ludothèque (jeux abîmés mais complets, jeux qui suscitent peu d'engouement...), il vous est proposé la mise en vente de certains jeux comme suit :

- Jeux dont le prix d'achat est inférieur à 10 € : 1 €
- Jeux dont le prix d'achat est supérieur à 10 € et inférieur à 25 € : 2 €
- Jeux dont le prix d'achat est supérieur à 25 € : 3 €

. Centre de loisirs intercommunaux

Il vous est proposé de facturer tout quart d'heure supplémentaire entamé à 2 €.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances – Economie – Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 30 novembre dernier.

## D É C I S I O N

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- 1) d'adopter les tarifs ci-dessus mentionnés et ci-annexés pour une application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- 2) d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à la majorité  
1 abstention (M. Bernard GAUDIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 9 décembre 2021

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20211213-626-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2021

Publication le : 13-12-2021

Conseil Communautaire du 9



Le Président,  
  
Alain HUNAUT

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT - DERVAL**

DÉSIGNATION	TARIFS 2020 en euros	TARIFS 2021 en euros	TARIFS 2022 en euros
<b>1 - MAISON DE L'INNOVATION, DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>			
<b>2 D, rue Abraham Lincoln 44110 CHÂTEAUBRIANT :</b> Location de la salle de réunion pour les entreprises	[ par jour] 58,50 H.T.	[ par jour] 58,50 H.T.	[ par jour] 59,70 H.T.
<b>2 - FOIRAIL</b>			
<b>Droit de place sans abonnement (y compris lavage et désinfection des véhicules)</b>			
. Parc à taurillons, par marché	8,50	8,50	8,67
. Bovin/animal	4,70	4,70	4,79
. Veau/animal	4,10	4,10	4,18
<b>Droit de place abonnés</b>			
. Location de barres, par ml et par an	17,30	17,30	17,65
. Location de quai, par an	270,00	270,00	275,40
. Location de parcs d'exposition à taurillons, broutards et veaux , par an et par parc	130,00	130,00	132,60
. Location de parcs d'exposition à taurillons et broutards, par an et par parc avec sciure	225,00	225,00	229,50
. Location de parcs d'exposition à gros bovins, par an et par parc (n'existe plus pour 2019)			
. Location de parcs à gros bovins, par an et par parc avec abreuvoir	520,00	520,00	530,40
<b>Droit de place abonnés (y compris lavage et désinfection des véhicules)</b>			
. Droits de place gros bovins, par animal	3,90	3,90	3,98
. Droits de place broutard, par animal	3,05	3,05	3,11
. Droits de place veau, par animal	1,20	1,20	1,50
<b>Véhicules</b>			
. Véhicules de - de 3,5 T	5,10	5,10	5,20
. Véhicules de + de 3,5 T	8,15	8,15	8,31
. Véhicules de + de 19T	13,65	13,65	13,92
<b>Mise en fourrière</b>			
. Prise en charge, par animal (forfait)	26,50	26,50	27,03
. Pension, par jour	13,15	13,15	13,41
Récupération d'un animal en divagation sans fléchage (par animal)	150,00	150,00	153,00
Récupération d'un animal en divagation avec fléchage (par animal)	300,00	300,00	306,00
(au-delà d'une heure de présence du vétérinaire, la somme de 15 € sera facturée en plus par heure supplémentaire effectuée par ce dernier)			
<b>Emplacements situés près du bâtiment administratif du foirail</b>			
. Commerces spécialisés dans les articles du foirail : droit de place par marché	8,15	8,15	8,31
<b>Location de la salle</b>			
<b>Une caution sera demandée au moment de la réservation</b>			
Résidents de la CCCD :			
. Location à la soirée, possible du lundi au jeudi soir	153,00	153,00	156,06
. Location au week-end du vendredi soir au lundi matin	255,00	255,00	260,10
Résidents hors CCCD :			
. Location à la soirée, possible du lundi au jeudi soir	204,00	204,00	208,08
. Location au week-end du vendredi soir au lundi matin	306,00	306,00	312,12
<b>4 - LUDOTHEQUE</b>			
. Abonnement famille CCCD	24,00	24,00	24,50
. Abonnement assistantes maternelles	14,50	14,50	14,75
. Associations, écoles, collectivités CCCD	25,50	25,50	26,00
. Abonnement famille hors CCCD combiné ludothèque et médiathèque :			
carte PASS	gratuit	gratuit	gratuit
carte PASS +	gratuit	gratuit	gratuit
. Associations, écoles, collectivités hors CCCD combiné ludothèque et médiathèque :			
carte PASS	gratuit	gratuit	gratuit
. Abonnement famille hors CCCD	28,50	28,50	29,00
. Abonnement assistantes maternelles hors CCCD	17,50	17,50	17,75
. Associations, écoles, collectivités hors CCCD	56,00	56,00	57,00
<b>5 - ACTIVITÉS JEUNESSE</b>			
<b>Quotients familiaux :</b>			
QF1 ..... QF inférieur à 400 €			
QF2 ..... QF entre 400 € et 650 €			
QF3 ..... QF entre 651 € et 950 €			
QF4 ..... QF entre 951 € et 1 250 €			

QF5 ..... QF supérieur à 1 251 €

. 10 % pour les inscriptions à la semaine complète d'activités adolescents et ALSH

. 10 % pour le trimestre complet pour les ALSH

#### ADOLESCENTS

. Activités adolescents sans prestation sans transport

QF 1	1,65	1,65	1,69
QF 2	2,75	2,75	2,81
QF 3	3,99	3,99	4,07
QF 4	4,20	4,20	4,29
QF 5	4,41	4,41	4,49
Résidents hors CCCD	6,74	6,74	6,88

. Activités avec prestation avec transport

QF 1	5,09	5,09	5,19
QF 2	6,28	6,28	6,41
QF 3	7,40	7,40	7,54
QF 4	7,62	7,62	7,77
QF 5	7,84	7,84	8,00
Résidents hors CCCD	10,28	10,28	10,49

. Activités avec prestation sans transport ou activités avec transport sans prestation

QF 1	3,92	3,92	4,00
QF 2	5,09	5,09	5,19
QF 3	6,24	6,24	6,37
QF 4	6,52	6,52	6,65
QF 5	6,68	6,68	6,81
Résidents hors CCCD	9,11	9,11	9,29

. Activités avec prestation exceptionnelle et transport ou transport exceptionnel (concert, sortie Paris...)

QF 1	10,04	10,04	10,24
QF 2	12,36	12,36	12,61
QF 3	14,57	14,57	14,86
QF 4	15,79	15,79	16,11
QF 5	16,89	16,89	17,23
Résidents hors CCCD	20,10	20,10	20,51

#### CENTRES DE LOISIRS INTERCOMMUNAUX

. Accueil à la demi-journée sans repas

QF 1	3,48	3,48	3,55
QF 2	4,97	4,97	5,07
QF 3	5,85	5,85	5,97
QF 4	6,46	6,46	6,59
QF 5	6,78	6,78	6,92
Résidents hors CCCD	8,72	8,72	8,90

. Accueil à la demi-journée l'après midi avec repas (délibération du Conseil Communautaire du 30 juin 2015)

QF 1	4,32	4,32	4,41
QF 2	6,24	6,24	6,37
QF 3	7,71	7,71	7,87
QF 4	8,16	8,16	8,32
QF 5	8,49	8,49	8,66
Résidents hors CCCD	11,25	11,25	11,48

. Accueil à la demi-journée le matin avec repas

QF 1	4,27	4,27	4,36
QF 2	6,13	6,13	6,25
QF 3	7,58	7,58	7,73
QF 4	8,01	8,01	8,17
QF 5	8,34	8,34	8,51
Résidents hors CCCD	11,05	11,05	11,27

. Accueil à la journée avec repas

QF 1	5,17	5,17	5,27
QF 2	7,43	7,43	7,57
QF 3	9,46	9,46	9,64
QF 4	9,79	9,79	9,99
QF 5	10,13	10,13	10,33
Résidents hors CCCD	13,62	13,62	13,89

. Accueil à l'heure d'enfants différents

QF 1	0,45	0,45	0,46
QF 2	0,71	0,71	0,73
QF 3	0,98	0,98	1,00
QF 4	1,02	1,02	1,04
QF 5	1,06	1,06	1,08
Résidents hors CCCD	1,47	1,47	1,50

**Forfait repas lors d'accueil à l'heure d'enfants différents**

1,52 1,52 1,55

Déduction du repas pour enfants allergiques

-1,35 -1,35

#### Séjours ski

QF 1	216,00	Pas de séjour ski	220,00
QF 2	237,00	Pas de séjour ski	242,00

QF 3	265,00	Pas de séjour ski	270,00
QF 4	286,00	Pas de séjour ski	292,00
QF 5	322,00	Pas de séjour ski	328,00
Résidents hors CCCD	540,00	Pas de séjour ski	550,00
Pré inscription, non remboursable et déductible de la facture définitive	50,00	Pas de séjour ski	50,00
<b>FORMATIONS (tarif par session)</b>			
Tarif unique BAFA ou BAFD	223,00	180,00	180,00
<b>6 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>			
<b>UTILISATION DU PARKING DU FOIRAIL PAR LES AUTO-ECOLES POUR LES LECONS DE CONDUITE</b>			
Utilisation régulière du foirail pour les leçons de conduite (tarif annuel) :			
. Pour les écoles motos	571,40	571,40	
. Pour les écoles poids lourds	949,91	949,91	
. Pour les véhicules légers avec remorque ou caravane	609,35	609,35	
<b>7 - DEVELOPPEMENT LOCAL / TERRITORIAL</b>			
<b>MAISON DE LA FORMATION 16. rue des Vauzelles CHATEAUBRIANT</b>			
<b>Locations permanentes de salles</b>	[tarif au m <sup>2</sup> / an]	[tarif au m <sup>2</sup> / an]	[tarif au m <sup>2</sup> / an]
<u>Salles de 27 m<sup>2</sup> et bureaux</u>			
Une demi journée par semaine	21,70 H.T.	21,70 H.T.	22,13 H.T.
Une journée par semaine	39,40 H.T.	39,40 H.T.	40,19 H.T.
Deux journées par semaine	70,89 H.T.	70,89 H.T.	72,31 H.T.
Trois journées par semaine	94,45 H.T.	94,45 H.T.	96,34 H.T.
Quatre journées par semaine	110,11 H.T.	110,11 H.T.	112,31 H.T.
Cinq journées par semaine	117,85 H.T.	117,85 H.T.	120,21 H.T.
<b>Locations non permanentes de salles</b>	[Forfait]	[Forfait]	[Forfait]
. Références pour une salle de 27 m <sup>2</sup> durant les heures ouvrables soit 8 h 30 - 18 h			
- Demi-journée	67,50 H.T.	67,50 H.T.	68,85 H.T.
- Journée	92,52 H.T.	92,52 H.T.	94,37 H.T.
- 5 jours consécutifs	370,73 H.T.	370,73 H.T.	378,14 H.T.
- 4 semaines	1112,00 H.T.	1112,00 H.T.	1134,24 H.T.
<b>Espace Informatique</b>	[Forfait]	[Forfait]	[Forfait]
(tarifs appliqués pour les utilisateurs extérieurs qui ne louent que cette salle)			
- Demi-journée	114,10 H.T.	114,10 H.T.	116,38 H.T.
- Journée	182,56 H.T.	182,56 H.T.	186,21 H.T.
- 5 jours consécutifs	684,59 H.T.	684,59 H.T.	698,28 H.T.
<b>Bureau du rez-de-chaussée - 17 m<sup>2</sup> - par an</b>		[Loyer annuel]	[Loyer annuel]
AR-Préfecture		1982,04 H.T.	2021,68 H.T.
044-200072726-20211213-626-DE <b>Locaux 15 et 17 rue Gabriel Delatour CHATEAUBRIANT</b>		[tarif au m <sup>2</sup> / an]	[tarif au m <sup>2</sup> / an]
. Salle de réunion de 55 m <sup>2</sup> située au 17, rue G. Delatour :			
Acte certifié exécutoire			
Réception par le Préfet : 13-12-2021			
Publication le : 13-12-2021			
Une demi journée par semaine		21,70 H.T.	22,13 H.T.
Une journée par semaine		39,40 H.T.	40,19 H.T.
Deux journées par semaine	70,89 H.T.	70,89 H.T.	72,31 H.T.
Trois journées par semaine	94,45 H.T.	94,45 H.T.	96,34 H.T.
Quatre journées par semaine	110,11 H.T.	110,11 H.T.	112,31 H.T.
Cinq journées par semaine	117,85 H.T.	117,85 H.T.	120,21 H.T.



Le Président,  
Alain HUNAUT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt et un, le neuf décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI			X	P	Mme Claudie SONNET
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Michel HORHANT
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET			X	P	M. Jean-Noël BEAUDOIN
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL			X	P	M. Jean-Noël BEAUDOIN
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES		X			
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON			X		

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY			X	P	Mme Martine CHEVALIER
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE			X	P	M. Jean-Claude DESGUES
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Monsieur François-Xavier LE HECHO

Mme Annette PIETIN est arrivée à 17 h 50 avant le vote de la délibération n° 111 relative aux tarifs des services intercommunaux de l'année 2022.

M. Patrick GALIVEL est arrivé à 17 h 55 lors de la lecture de la délibération n° 112 relative à la création d'un budget annexe Transports.

AR-Préfecture

044-200072726-20211213-626-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2021

Publication le : 13-12-2021



Le Président,

Alain HUNAULT